



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
22 février 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion de l'intégration
et de la coopération économiques**
Première session
Genève, 11 et 12 avril 2013
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Contribuer au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique: le rôle des secteurs public et privé.
4. Adoption du rapport de la réunion.

* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. La réunion d'experts est invitée à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.6/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Contribuer au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique: le rôle des secteurs public et privé

3. La réunion d'experts pluriannuelle est convoquée en application de la décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-sixième réunion directive, les 3 et 4 décembre 2012. Elle s'appuiera sur les travaux des sessions de la précédente réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale. La première session de la réunion d'experts a pour objectif d'examiner la contribution de différents mécanismes et initiatives à des projets d'infrastructures régionales axés sur le développement durable et de recenser les facteurs clefs des expériences concluantes et les principales causes des échecs dans ce domaine.
4. La tourmente financière actuelle qui secoue durement les pays développés a mis en évidence la nécessité pour les pays en développement de trouver de nouvelles sources indépendantes de croissance et de développement durables: l'une d'elles pourrait être l'accroissement des flux commerciaux et financiers entre ces pays. Cependant, si ces flux sont en forte progression depuis quelques années, il existe encore des obstacles importants, à savoir principalement le déficit d'infrastructures, à leur expansion future. Le développement des infrastructures, en particulier au niveau régional, peut favoriser le commerce intrarégional et, partant, créer des marchés régionaux et contribuer à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté. Conjugué à une demande accrue, il est en outre propice à la diversification, à la convergence économique régionale et à la réduction des inégalités. Cela étant, la promotion d'infrastructures régionales revêt de multiples formes et, pour être couronnée de succès, nécessite généralement un financement à grande échelle appelant non seulement une ingénierie financière complexe et un cadre réglementaire adéquat, mais surtout des capacités humaines, techniques et institutionnelles.
5. Lors de la première session, les experts examineront la contribution de différents mécanismes de coopération et initiatives de partenariat au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique des pays en développement. Les représentants du secteur public et du secteur privé sont appelés à faire part à la réunion de leurs points de vue et à mettre en évidence des questions particulières en rapport avec

leurs domaines de compétence, contribuant ainsi à une vision plus globale des obstacles au développement d'infrastructures régionales.

6. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à rédiger des études de cas sur la question à l'examen. Ces documents seront distribués à la réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.6/2

Contribuer au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique: le rôle des secteurs public et privé

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (5 à 12 pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à M. Piergiuseppe Fortunato, Palais des Nations, CH-1211, Genève (Suisse); téléphone: +41 22 917 5647; télécopieur: +41 22 917 0050; courriel: Piergiuseppe.Fortunato@unctad.org.